



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

Roche, le 4 décembre 2024

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission des finances

sur le préavis n° 36/2024 relatif à la demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet scolaire Duo en collaboration avec la Fondation Dr Combe.

	Séances			Emoluments	Signatures	
	26.11.2024	jj.mm.aa	jj.mm.aa			
Rapporteur	Cassella Antonio	X				
Membres	Marsoni Lucette	X				
	Mustafa Valmir	X				
	Mijajlovic Pascal	X				
	Crisinel Maxime	X				

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 26 novembre 2024 à la Maison de commune afin de traiter du préavis N° 36/2024 relatif à la demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet scolaire Duo en collaboration avec la Fondation du Dr Combe.

Étaient présents Madame Aurélie Tulot, Syndique et déléguée des finances ainsi que Monsieur Thierry Blanc Municipal. Monsieur Alban Resin représentant pour sa part La Fondation Dr Combe, dont il est directeur.

Nous les remercions pour leur disponibilité ainsi que pour les explications détaillées et réponses qu'ils nous ont fournies.

Comme annoncé dans le préavis, l'objectif est de solliciter l'octroi d'un crédit d'étude pour financer les études de faisabilité, l'organisation d'un concours en procédure ouverte et la préparation du projet lauréat jusqu'à la mise à l'enquête publique.

Il est important de relever que le périmètre du concours inclut les alentours et qu'il est soumis aux normes SIA 500, soit la norme permettant de s'assurer que les bâtiments sont accessibles à tous, sans discrimination.

Le montant du présent préavis est de CHF 243'901. Amorti linéairement sur 10 ans. Bien que le préavis mentionne un éventuel recours à l'emprunt, il a été précisé à la commission que cela n'était pas prévu, la trésorerie courante de la Commune autorisant aisément cette dépense, mais que cette clause des conclusions résultait plutôt d'une suggestion générale de la Préfecture, dans l'idée de laisser plus de champs à la Municipalité, en cas de besoin.

Quant au montant total de la construction, selon les estimations actuelles exposées à la commission, il serait de l'ordre de CHF 11 à 12 millions. En l'état, selon les explications fournies à la Commission, si le Conseil valide le crédit d'étude et si tout se passe ensuite comme prévu, le concours pourrait être lancé en 2025, pour un résultat et une demande de mise à l'enquête d'ici la fin de cette année. Un permis accordé en 2026 permettrait d'espérer une fin de travaux et une mise en fonction pour la rentrée 2028.

Le projet prévoit notamment 8 classes de 5 élèves pour La Fondation Dr Combe. Il prévoit également 72 places UAPE, une salle Polyvalente, une salle de rythmique pour la commune de Roche, ou pour une utilisation partagée.

Une convention réglant la propriété, les services, conditions de dénonciation, locations, sera établie au moment venu. La part de la commune de Roche est de 19.30 %.

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission des finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** Le préavis N° 36/2024 de la Municipalité au Conseil communal relatif à la demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet scolaire DUO en collaboration avec la Fondation Dr Combe;
- Où** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide :**
1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 243'901.00 TTC pour financer les études de faisabilité, l'organisation d'un concours en procédure ouverte et la préparation du projet lauréat jusqu'à la mise à l'enquête publique.
 2. de financer ce montant par la trésorerie courante ou, en cas de nécessité, par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché le moment venu.
 3. la Municipalité est autorisée à signer tous actes nécessités par les circonstances.

Ont signé :

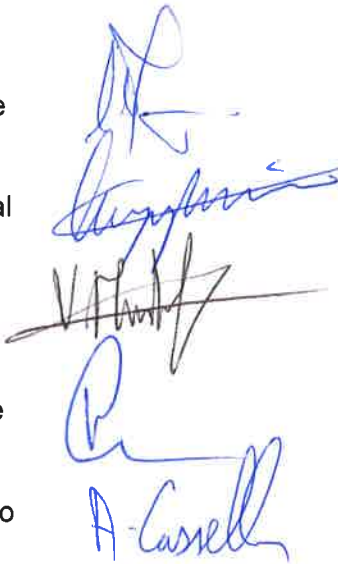
Marsoni Lucette

Mijajlovic Pascal

Mustafa Valmir

Crisinel Maxime

Cassella Antonio



The image shows five handwritten signatures in blue ink, each corresponding to a name listed on the left. The signatures are: 1. Marsoni Lucette: A stylized signature starting with a large 'L'. 2. Mijajlovic Pascal: A signature starting with 'Mijajlovic'. 3. Mustafa Valmir: A signature starting with 'Mustafa' and 'Valmir'. 4. Crisinel Maxime: A signature starting with 'Crisinel'. 5. Cassella Antonio: A signature starting with 'A. Cassella'.